



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE M.R.C. DE MASKINONGÉ

DISCOURS D'INTRODUCTION AU BUDGET 2020 DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE PAR LE MAIRE, MONSIEUR PAUL CARBONNEAU

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous informe que le conseil municipal a adopté, à la séance extraordinaire du 16 décembre 2019, le budget pour l'année 2020.

Le budget 2020 atteint 14 245 734 \$, soit une diminution de 2 365 198 \$.

Les principaux faits saillants sont :

- Le maintien du taux de la taxe foncière générale pour le secteur résidentiel à 0,7140 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- Le maintien du taux de la taxe pour les immeubles non résidentiels à 0,9180 \$ par 100 \$ d'évaluation selon les pourcentages applicables;
- Une baisse de 0,02 \$ du taux particulier de la taxe foncière pour tous les immeubles agricoles enregistrés (E.A.E.) à 0,63 \$ du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation 2020 pour cette catégorie.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS 2019

Taxes foncières	2 495 895 \$
Taxes services municipaux.....	1 630 094 \$
Compensations	20 300 \$
Sources locales.....	22 300 \$
Autres revenus (amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	95 260 \$
Transferts inconditionnels	55 438 \$
Transferts conditionnels (diverses subventions, redevances, taxes d'accise).....	4 344 278 \$
Affectations (surplus, financement long terme, réserve)	4 731 809 \$
Amortissement	850 360 \$



DÉPENSES 2019

Administration générale	791 728 \$
Sécurité publique (Police, incendie, autres)	523 390 \$
Transport (Travaux de voirie, enlèvement de la neige, autres)	1 131 963 \$
Aqueduc (Entretien réseau d'eau, quote-part Régie d'aqueduc de Grand Pré)	1 051 126 \$
Égout (Travaux & entretien usine d'épuration des eaux usées, autres)	564 582 \$
Hygiène du milieu (Enlèvement et enfouissement des ordures et matières recyclables)	352 673 \$
Urbanisme (OMH, quote-part MRC aménagement – développement industriel)	113 358 \$
Loisirs & culture (Service récréatif, bibliothèque, infrastructures sportives, autres)	359 910 \$
Dettes à long terme (Capital et intérêts)	503 050 \$
Immobilisations 2020	8 839 460 \$
Affectations	14 494 \$

Conformément à la loi 122, la liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de l'exercice 2019 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, sera déposée sur le site web de la Municipalité d'Yamachiche, au plus tard le 31 janvier 2020. De plus, la rémunération des élus pour l'année 2019 est accessible dans le discours d'introduction au budget 2019, sur le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche.

BILAN DE L'ANNÉE 2019

La Municipalité d'Yamachiche a eu beaucoup de projets d'infrastructures au cours de l'année qui se sont terminés, tels que :

- Égout et aqueduc du secteur chemin de la Rivière-du-Loup : 6 956 728 \$ dans le cadre du programme FEPTU.
- Investissement majeur réseau d'alimentation en eau potable de 2 082 147 \$;
- Travaux de réfection de ponceaux et voirie de 974 000 \$ dans le cadre d'un programme du MTQ - PIRRL.

ORIENTATIONS POUR 2020

Beaucoup de projets à venir également pour l'année 2020 :

- Réfection de pavage pour le chemin de la Grande-Rivière Sud sur 8,1 km, 2 500 000 \$;
- Mise à niveau des étangs pour l'implantation du système KAMAK de BIONEST pour augmenter la capacité des traitements, 904 310 \$;
- Réseau d'égout sur la rue Sainte-Victoire pour la séparation du réseau d'égout unitaire en sanitaire et pluvial sur 260 mètres, 613 000 \$;
- Renouvellement de conduites d'aqueduc sur la rue Gélinas et le pavage sur 635 mètres, 571 000 \$;



- Aqueduc de la place Marconi pour le prolongement du réseau municipal sur 850 mètres pour desservir les résidents, 502 000 \$;
- Remplacement de l'aqueduc, la pose de deux (2) puisards et le pavage sur 135 mètres pour la rue Dorion, 87 000 \$.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le règlement numéro 364 établit la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil municipal pour 2020. Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2020, une rémunération totale de 14 552 \$ et les conseillers auront reçu une rémunération totale de 4 851 \$. Ces sommes incluent une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi. De plus, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) reçoivent 50 \$ par présence à une réunion dûment convoquée. Le délégué à la Régie d'aqueduc de Grand Pré reçoit 71,34 \$ par réunion. Comme membre du conseil de la MRC, le maire de la municipalité d'Yamachiche a reçu de la MRC pour ses présences au conseil des maires et au comité de sécurité publique 9 913.75 \$.

Si la situation actuelle de la COVID-19 se rétablit et nous permet de réaliser nos travaux pour l'année 2020, on devrait voir la concrétisation des travaux concernant le nouveau développement résidentiel de Terrasse Sainte-Anne III.

CONCLUSION

L'an 2020 est une année différente des autres.

J'aimerais remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens pour le respect des recommandations du gouvernement suite au COVID-19. Cette crise de pandémie changera nos habitudes de vie pour longtemps.

C'est dans ces moments que l'on s'aperçoit que les gens d'Yamachiche savent bien faire les choses et c'est tout à votre honneur.

Ce sera une année difficile dans bien des secteurs d'activités, en espérant que tous puissent s'en sortir sans trop de dommages. Aucune activité économique n'est épargnée, c'est à ce moment que votre créativité sera au rendez-vous. Surprenez-nous en faisant des affaires différemment.

Nous espérons pouvoir faire les travaux qui sont planifiés cette année, mais par manque de temps, certains seront remis à l'an prochain.

Nos activités culturelles et sportives seront perturbées elles aussi, mais ce ne sera que partie remise.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres du conseil municipal qui contribuent à la réalisation des projets afin d'offrir un service adéquat et surtout d'être à l'écoute de la population.

Paul Carbonneau
Maire